



Numéro #30

mai 2017

Les Nouvelles du CHSCT 44

CHANGEMENT DE SECRETAIRE DU CHSCT 44

Depuis la mise en place des CHSCT en 2012 et la création d'un secrétaire du CHSCT parmi les représentants des personnels, Christophe Bedu, représentant de la CGT 1ère organisation syndicale au CHSCT 44, a exercé ce rôle sans interruption.

Des tensions persistantes entre les membres de l'intersyndicale CHSCT ont conduit notre représentant à démissionner du poste de secrétaire. Cette décision n'entame en rien la détermination des représentants de la CGT à poursuivre en CHSCT le combat pour l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous.

Pierric ONILLON est le nouveau secrétaire élu par le CHSCT 44. Les représentants de la CGT se sont abstenus en raison du contexte qui a mené à cette nouvelle élection.

ALERTE AMIANTE A LA TOUR BRETAGNE

La Tour Bretagne a été construite avec des matériaux amiantés et est soumise aux obligations des immeubles de grande hauteur. C'est ainsi que les volets de désenfumage, repérés comme amiantés dans le Dossier Technique Amiante, sont régulièrement testés.

Lors du dernier exercice, des poussières qui se sont révélées amiantées ont été signalées au 31ème étage. Un exercice de déclenchement de ces volets avec mesure des poussières dans l'air a alors été organisé au 10ème étage inoccupé. Les mesures montrent la présence d'amiante, inférieure aux valeurs réglementaires, mais présence quand même.

Dès lors, le conseil syndical a décidé, à court terme de ne plus procéder aux tests obligatoires (prévention incendie) de déclenchement de ces clapets pour ne pas dégager de poussières. A moyen terme, ces éléments seront remplacés. Ce qui s'avérera difficile car cela entraînera des déménagements temporaires du personnel ; les clapets situés à chaque étage, mettent en relation couloirs des parties privatives, palier des ascenseurs et sas d'entrée aux escaliers. L'Administration demande au syndic le journal des contrôles de ces clapets pour en connaître les dates.

Tout bâtiment amianté doit être évalué tous les trois ans. Cela a été fait en juillet 2016 sans qu'aucun problème n'ait été repéré. En parallèle à cette évaluation, le CHSCT a financé des analyses d'air dans les couloirs des étages de la DGFIP qui n'ont révélé aucune fibre d'amiante dans l'air.

La CGT a soulevé le problème de la mise à jour de ce DTA ; une révision est nécessaire car au 17ème des dalles sont amiantées et pas référencées dans le DTA mis à jour après l'évaluation de juillet 2016. En mai ce DTA n'est toujours pas mis à jour. Les représentants des bureaux SI1C et SI1F nous assurent continuer à en réclamer la mise à jour et être fermes sur ce point.

De même nous avons demandé à ce que l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail vienne se rendre compte de l'état des clapets situés dans nos parties privatives, des trous ayant été percés pour y passer des câbles.

PROGRAMMES ANNUELS DE PREVENTION 2017 : DOUANES ET INSEE

La Direction Régionale des DOUANES présentait son programme annuel de prévention (PAP)2017.

A la différence des autres Organisations Syndicales, la CGT s'est abstenue sur ce PAP de la Douane car :

- Suite aux consignes qui leurs ont été données, certains chefs de services ont volontairement minimisé voire supprimé certains risques repertoriés dans les DUERP pour éviter trop de risques côtés A.
- Même s'il y a visiblement un bon travail de forme et de fond, le traitement des risques n'est toujours pas suivi d'effet et les RPS augmentent avec la montée en charge du PSD.

La Direction Régionale de l'INSEE présentait également son PAP pour 2017. Tout en reconnaissant l'ampleur et l'intérêt du travail de mise à jour régulier du DUERP effectué par l'INSEE, la CGT a demandé des précisions sur les nouvelles actions répertoriées et a pointé le manque de concrétisation des actions programmées en 2016, sur plusieurs points :

- la sensibilisation sur les handicaps invisibles
- les actions visant à améliorer la détection et la prise en charge des RPS
- les actions menées pour mettre l'encadrement au cœur de la prévention des RPS
- la lenteur de la démarche de conduite du changement au CNIN.

SERVICE NATIONAL DOUANIER DE LA FISCALITE ROUTIERE

Le Directeur Régional présente le projet de centralisation de la mission gestion de la fiscalité routière en expliquant que la mission contrôle va perdurer.

Grâce à un grand tour de passe-passe, et par volonté de préserver provisoirement les emplois impactés par la réforme, les collègues dont le poste est totalement ou partiellement supprimé sont sensés rester sur la DR des Pays de Loire. C'est sans compter les pertes d'emplois qui arrivent avec la montée en charge de toutes les mesures du PSD (centralisation du dédouanement, de la fiscalité énergétique...). Les 7 ETPT qui disparaissent de la DR sont des effectifs perdus même si les collègues gardent un poste pour la plupart... mais jusqu'à quand ???

Pour la CGT, la centralisation de la fiscalité routière (comme toute centralisation) doit être abandonnée car elle va tuer le métier : les collègues qui perdent la gestion de la TSVR savent que la mission contrôle sera moins efficace et plus coûteuse (extension du rayon d'action).

INTERFACE DE COMMUNICATION POUR LES PERSONNELS SOURDS

En janvier 2017, la DGFIP devait mettre à disposition des agents sourds une interface de communication à distance pour faciliter les échanges téléphoniques, les discussions en face à face, la participation aux réunions ou aux formations. Un agent de la DRFIP 44 devait bénéficier de ce dispositif.

A ce jour le déploiement est toujours bloqué par la Direction Générale pour d'obscures raisons, en lien semble-t-il, avec la sécurité informatique.

La CGT a demandé que ces freins soient levés au plus vite pour ne pas pénaliser plus longtemps le collègue concerné. Il est impensable qu'une administration qui se dit moderne et aussi importante que la notre ne soit pas en capacité de mettre un tel dispositif en place.

La DRFIP s'est engagée à relancer le dossier auprès de la DG.

BATIMENT GRASLIN : SUITES DES ALERTES AMIANTE ET POUSSIÈRES

Au bâtiment Graslin de Cambronnie, les alertes ont été levées après les mesures adoptées par la DRFIP. Les agents des services Liaisons Rémunérations et Centre de Gestion des Retraites en provenance du bâtiment Lotz-Cossé sur l'île Beaulieu sont installés. Les collègues du 4ème étage exposés aux poussières dues aux travaux ont été relogés au 2ème étage dans les locaux évacués précédemment par les agents du SIE Centre.

La réparation de la toiture du bâtiment est à l'étude. Dans l'attente de la réalisation des travaux et de la réouverture du 4ème étage, les agents du SIE Nantes Centre consultés ont unanimement souhaité réintégrer leurs locaux du 2ème étage. La direction va donc devoir se pencher désormais sur la réinstallation des agents du SFACT (une de plus !), en intégrant l'arrivée prochaine d'un bloc supplémentaire. Une réflexion est en cours, des décisions sont attendues début juin.

PROCHAINE SEANCE PLENIERE DU CHSCT LE 13 JUIN



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes) **Matthieu BLIN** (DRFIP Saint-Nazaire) **Yann DOUTEAU** (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN** (DOUANES Nantes) **Jean-Michel LE CARDINAL** (DGFIP Tour Bretagne) **Pascal PIAT** (DOUANES Montoir)